

**SIRP
SAINT-THUAL
LA BAUSSAINE**

Madame, Monsieur,

En ce début d'année scolaire, vous souhaitez autoriser votre ou vos enfants à rentrer seul à votre domicile, pour le lundi, le mardi, le jeudi et ou le vendredi. Afin de répondre à vos intentions ; nous vous invitons à compléter le cadre ci-dessous avec la plus grande attention. Veuillez cocher les jours concernés et émettre vos signatures aux emplacements respectifs.

L'enfant (NOM, Prénom - Classe) :

<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>	<u>Signature Du Père</u>	<u>Signature De la mère</u>

L'enfant (NOM, Prénom - Classe) :

<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>	<u>Signature Du Père</u>	<u>Signature De la mère</u>

L'enfant (NOM, Prénom - Classe) :

<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>	<u>Signature Du Père</u>	<u>Signature De la mère</u>

Bien vouloir retourner ces autorisations sans délai, à la mairie de Saint-Thual ou à l'enseignant de votre enfant.

Merci d'avance

Philippe LOMET, Président